

À La Réunion, les jeunes hommes peinent à quitter le foyer parental

Insee Flash La Réunion • n° 221 • Février 2022

En 2018, à La Réunion, 61 % des jeunes de 16 à 29 ans vivent chez leurs parents. Cette part est nettement plus élevée qu'en métropole (47 %), en raison notamment de la difficulté des jeunes de l'île à trouver un emploi durable leur permettant d'accéder à un logement indépendant. Lorsqu'ils quittent le foyer familial, ils vivent rarement seuls, la mise en couple ou/et la présence d'enfants étant souvent déterminantes dans le fait de quitter le foyer parental. Les jeunes hommes réunionnais demeurent plus longtemps que les femmes chez leurs parents. Les jeunes femmes partent en moyenne plus tôt, souvent quand elles deviennent mères, qu'elles soient ou non en couple.

En 2018, 154 000 jeunes de 16 à 29 ans vivent à La Réunion. Leur nombre augmente depuis le milieu des années 2000 après avoir baissé dans les années 1990. Ils forment 18 % de la population de l'île, soit davantage qu'en France métropolitaine (16 %) et qu'aux Antilles (15 %), où le vieillissement de la population a commencé plus tôt.

6 jeunes sur 10 vivent chez leurs parents

À La Réunion, en 2018, 95 000 jeunes de 16 à 29 ans vivent chez leurs parents, soit 61 % d'entre eux ▶ [figure 1](#). Cette part est bien plus élevée que pour les jeunes résidant dans l'Hexagone (47 %). Les jeunes Réunionnais sont même un peu plus nombreux que dix ans auparavant à vivre chez leurs parents (58 % en 2008).

Les jeunes qui poursuivent leurs études à La Réunion vivent plus fréquemment chez leurs parents qu'en métropole (84 % contre 72 %), en lien avec la proximité entre le lieu d'étude et le domicile.

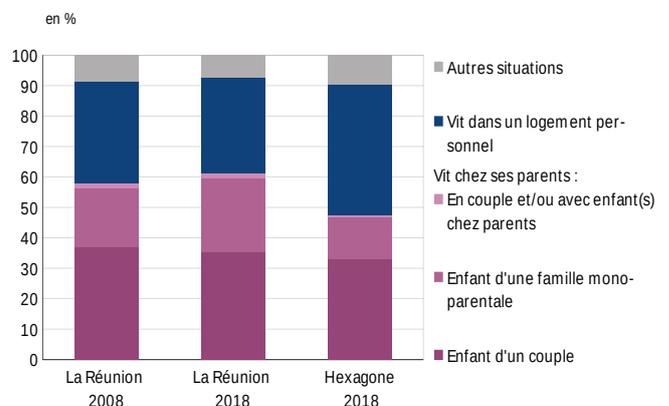
Quant aux jeunes Réunionnais qui ont un emploi, ils vivent moins souvent que les autres au domicile de leurs parents, mais bien plus souvent que les jeunes de l'Hexagone disposant d'un emploi (44 % contre 31 %). En effet, vivre dans un logement indépendant nécessite le plus souvent de disposer d'un emploi, si possible durable. Or, à La Réunion en 2020, seuls 25 % des 15-29 ans ont un emploi, contre 44 % dans l'Hexagone. De surcroît, les jeunes Réunionnais qui travaillent occupent plus souvent que leurs aînés ou que les jeunes vivant en métropole des emplois peu qualifiés et précaires, insuffisants pour leur garantir une autonomie financière. En outre, même lorsque la situation financière ne constitue pas un frein, la proximité, tant géographique qu'affective, de la famille pour les jeunes Réunionnais pourrait constituer un frein pour quitter le foyer parental.

Par ailleurs, du fait de leurs faibles revenus, de nombreuses familles réunionnaises ne peuvent venir en aide financièrement à leurs enfants pour qu'ils accèdent à un logement autonome.

En outre, la rareté du foncier et son coût de plus en plus élevé, le prix des loyers et la pénurie de logements sociaux peuvent expliquer la difficulté à accéder à un logement sur l'île [[Letailleur, 2021](#)].

À La Réunion, 30 % des jeunes vivent au sein d'une famille monoparentale, soit deux fois plus souvent que dans l'Hexagone. Il s'agit soit de jeunes vivant chez un seul de leurs parents (24 % des jeunes contre 14 % dans l'Hexagone) ou alors de jeunes vivant seuls, sans conjoint, avec au moins un enfant (6 % contre 2 %).

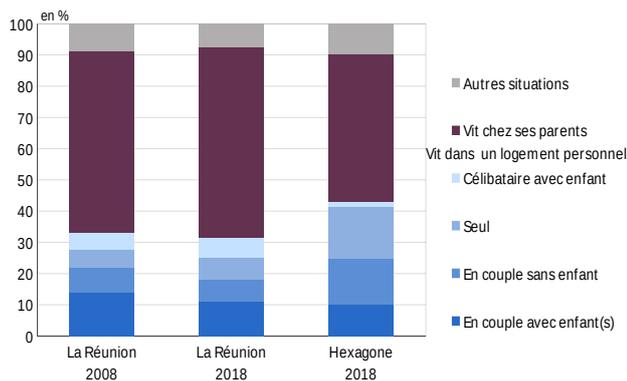
► 1. Répartition des jeunes de 16 à 29 ans selon le lieu de vie



Note : autres situations : personnes vivant en colocation, dans une communauté (cité universitaire, ...), etc.

Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2018.

► 2. Situation familiale des jeunes de 16 à 29 ans vivant dans leur propre logement en 2018



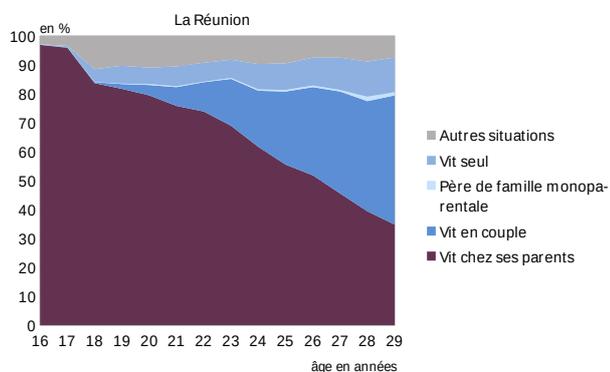
Note : autres situations : personnes vivant en colocation, dans une communauté (cité universitaire, ...), etc.

Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2018.

Les jeunes Réunionnais vivent rarement seuls lorsqu'ils quittent le foyer parental

À La Réunion, 48 000 jeunes habitent un logement indépendant, soit un tiers des jeunes âgés de 16 à 29 ans. Parmi eux, six sur dix sont parents, soit deux fois plus qu'en métropole ► **figure 2**. Pour les jeunes Réunionnais, s'installer en famille avec des enfants déclenche souvent le départ du domicile parental et l'indépendance. Ainsi, les jeunes, hommes comme femmes, vivent rarement seuls (7 % en 2018). Ils vivent également rarement en couple sans avoir d'enfant (7 %). Ces situations sont deux fois plus fréquentes dans l'Hexagone.

► 3. Répartition des jeunes hommes par âge et lieu de vie à la Réunion en 2018



Note : autres situations : personnes vivant en colocation, dans une communauté (cité universitaire, ...), etc.

Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2018.

Les jeunes Réunionnais qui sont en couple, avec ou sans enfants, restent rarement chez leurs parents : ils sont 3 000 dans ce cas, soit 2 % des jeunes

Les jeunes hommes quittent tardivement le foyer parental

À La Réunion, les jeunes hommes vivent fréquemment chez leurs parents. En 2018, ce n'est qu'à partir de 27 ans que plus de la moitié d'entre eux ont quitté le foyer familial contre 23 ans pour leurs homologues de l'Hexagone ► **figure 3**.

► Sources

Cette étude repose sur le recensement de la population, qui permet notamment de connaître les liens familiaux entre les personnes résidant dans le même logement.

En 2008, les départs étaient un peu plus précoces : dès 25 ans, la moitié des hommes n'habitaient plus chez leurs parents. À 29 ans, en 2018, 35 % des hommes réunionnais vivent toujours chez leurs parents contre 16 % en métropole. En 2008, cette part était sensiblement moindre sur l'île (27 %).

Dans 7 cas sur 10, les jeunes hommes quittent le logement parental pour fonder leur propre famille.

Les jeunes femmes quittent le foyer familial plus tôt

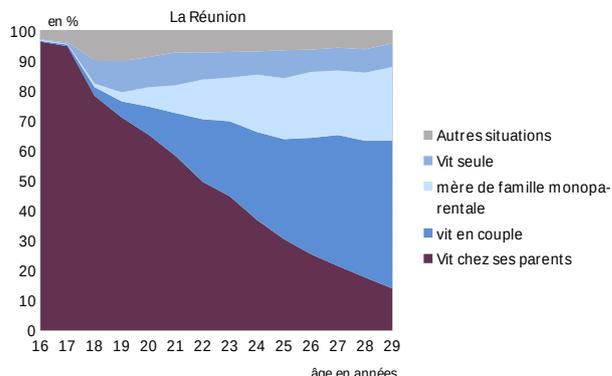
Dès 22 ans, la moitié des femmes ont quitté le domicile familial ► **figure 4**, en 2018 comme en 2008, contre 26 % des hommes. En métropole, la moitié des jeunes femmes sont parties à 21 ans, soit seulement un an plus tôt. L'écart est donc beaucoup moins important que pour les hommes. À La Réunion, les jeunes femmes partent tôt de chez leurs parents en partie parce qu'elles sont mères assez jeunes. Dès 22 ans, 24 % d'entre elles ont déjà un enfant, soit trois fois plus qu'en métropole.

En 2018, les jeunes Réunionnaises sont aussi souvent mères célibataires que mères en couple (14 % des jeunes femmes). En 2008, elles élevaient plus souvent leurs enfants en couple que seules (18 % contre 12 %). À 22 ans, 13 % des femmes sont mères de famille monoparentale contre 2 % en métropole. La précocité des naissances à La Réunion s'explique notamment par le fait que l'arrivée d'un enfant confère un statut social à la jeune mère [Marie et al., 2011].

Toutefois, une jeune mère célibataire sur sept vit encore chez ses parents. ●

Sandrine Sui-Seng (Insee)

► 4. Répartition des jeunes femmes par âge et lieu de vie à La Réunion en 2018



Note : autres situations : personnes vivant en colocation, dans une communauté (cité universitaire, ...), etc.

Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2018.

► Pour en savoir plus

- Demogeot L., Besson L., Thibault P., « [Les natifs des Antilles, de Guyane et de Mayotte quittent souvent leur région natale, contrairement aux Réunionnais](#) », *Insee Première* n° 1853, avril 2021.
- Grangé C., Merceron S., « [Équipements pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes Réunionnais - Une proximité qui ne suffit pas à réduire les difficultés de formation et d'emploi](#) », *Insee Analyses La Réunion* n° 50, novembre 2020.
- Fabre É., « [Les jeunes Réunionnais peinent à acquérir leur autonomie](#) », *Insee Analyses La Réunion* n° 9, mai 2015.
- Chaussy C., Daudin V., Fabre É., « [Les jeunes Réunionnais restent longtemps chez leurs parents](#) », in *Portrait de la jeunesse réunionnaise*, coll. « *Insee Dossier* », décembre 2014.

